

PROGRAMME DU COLLOQUE

« INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DROIT : ENJEUX DE SOCIÉTÉ & SUJET DE DROIT »

13H00 ACCUEIL DES INVITES, salle Clemenceau

13H45 Introduction

CLAUDE DE GANAY

Député du Loiret (3e circonscription), membre de l'OPECST, co-auteur du Rapport pour une intelligence artificielle maîtrisée, utile et démystifiée

14H15 PRESENTATION LEGALTECH

LOUIS LARRET-CHAHINE Avocat, Co-fondateur de Predictice

14H30 TABLE RONDE N°1 – L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, OUTIL OU REVOLUTION

POUR LE MONDE DU DROIT?

JACQUELINE RIFFAULT-SILK

Conseiller doyen de la chambre commerciale de la Cour de cassation

KAMI HAERI

Avocat Associé, Quinn Emmanuel LLP

OLIVIER HAAS

Avocat Of Counsel, Jones Day LLP

SERGE ABITEBOUL

Professeur d'informatique à l'ENS, Directeur de recherche à l'INRIA, membre de l'Académie des Sciences

15H30 QUESTIONS AUX INTERVENANTS, suivies d'une pause

16H PRÉSENTATION LEGALTECH

ANDREW ANTOS

Avocat, CEO de Klarity Law

16H15 TABLE RONDE N°2 – L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, VERS UN STATUT AUTONOME?

GÉRARD HAAS

Avocat Associé, fondateur du cabinet Haas Avocats

BRUNO DONDERO

Professeur des universités, Paris 1 Panthéon-Sorbonnes

JEAN-PHILIPPE DESBIOLLES

Vice-Président Cognitive Solution, IBM

17H15 QUESTIONS AUX INTERVENANTS

17H30 CONCLUSION

MADY DELVAUX-STEHRES

Député européenne du Luxembourg (Groupe S&D)

Auteur du Rapport du 27 janvier 2017 contenant des recommandations à la Commission concernant des règles de droit civil sur la robotique

18H00 COCKTAIL, salle René Coty